

MODÈLE : Demande de Dossier Médical (Loi Kouchner)

À envoyer en Recommandé avec Accusé de Réception (LRAR) au Directeur de l'établissement de santé.

Objet : Demande de communication de dossier médical (Article L1111-7 du CSP)

Madame, Monsieur le Directeur,

Ayant été hospitalisé(e) dans votre établissement du **[Date de début]** au **[Date de fin]** suite à un accident survenu le **[Date de l'accident]**, je souhaite par la présente obtenir la communication de l'intégralité de mon dossier médical.

Conformément à l'article L1111-7 du Code de la santé publique, je souhaite avoir accès à l'ensemble des informations concernant ma santé, notamment : les comptes-rendus d'hospitalisation, les comptes-rendus opératoires, les résultats d'examens, les clichés d'imagerie et les prescriptions.

Je souhaite recevoir ces documents :

- Par voie électronique (si disponible)
- Par voie postale à mon domicile (je m'engage à régler les frais de reproduction et d'envoi sur présentation d'une facture).

Veuillez trouver ci-joint la copie de ma pièce d'identité.

Je vous remercie de donner suite à ma demande dans le délai légal de 8 jours (porté à 2 mois pour les informations médicales datant de plus de 5 ans).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature : _____

3 Conseils d'Expert pour votre Dossier

1. **Le Dossier "Miroir"** : Gardez une copie exacte de chaque document envoyé à l'assurance. Ne transmettez que des copies, gardez les originaux.
2. **La nomenclature "Dintilhac"** : Lorsque vous parlez de vos préjudices, utilisez les termes officiels (Aide humaine, Souffrances endurées, Préjudice d'agrément).
3. **L'assistance médicale** : Pour l'expertise médicale finale, ne vous y rendez jamais seul. Soyez accompagné par un **médecin conseil de victimes** indépendant des assurances.